



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Charente-Maritime

L'an deux mille dix-huit, le 30 mars à dix huit heures trente, le conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Paul-Roland VINCENT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 26 mars 2018

Présents :

MM. et MMES VINCENT, PERROCHEAU, OLIVIER, BLAIN, BOURDAGEAU, DEBRIS, EGRETEAU, BERNIER, LEGER et RAUD.

Absents excusés :

Mmes CROOK et RENOUX, M. PORTIER, LAIGO et MARTIN

Secrétaire de séance :

Mme OLIVIER

Les Procès verbaux des réunions du 25 janvier et du 15 février n'appelant aucune observation sont adoptés à l'unanimité

### 01/30032018DEL : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE DEPARTEMENT – PROJET D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Vu l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 3 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Le Maire rappelle que la commune de Bourgneuf en accord avec le département, a engagé en 2008, avec un groupement de bureaux d'Etudes dont le mandataire est URBANOVA, l'étude d'aménagement des espaces publics départementaux et communaux.

Pour la phase travaux et consultation des entreprises, le Maire décrit la convention de groupement de commandes pour l'aménagement des routes départementales n° 107, 107<sup>E</sup>, n° 110<sup>F</sup>2, n° 203 et n° 203<sup>F</sup>4 ainsi que les espaces communaux de la place de l'église. Le groupement de commandes a pour objet l'organisation de la consultation des entreprises en vue de la constitution d'un dossier de consultation unique en deux parties permettant la signature avec une seule entreprise ou groupement d'entreprises, de deux marchés distincts : un marché de travaux pour le domaine public communal et un marché de travaux pour le domaine public routier départemental.

La présente convention constituée entre le département et la commune concerne des travaux ayant pour objectif de :

- aménager le centre bourg en assurant la desserte des services et des commerces,
- sécuriser les routes départementales et espaces communaux,
- mettre en place et privilégier les cheminements piétons
- réaliser la réfection des chaussées et des trottoirs en les rendant accessibles à tous
- réaliser l'assainissement pluvial sur l'emprise du projet.

Le dossier d'appel d'offre comprend pour chacune des collectivités deux lots

- Lot 1 : voirie et réseaux divers
- Lot 2 : espaces verts

Les modalités de fonctionnement du groupement sont décrites dans la convention.

Le marché sera passé selon la procédure formalisée et organisé par le coordonnateur dans le respect des dispositions de l'ordonnance relative aux marchés publics.

Entendu l'exposé du maire et après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer au groupement de commandes tel que décrit,
- accepte que le Département soit désigné coordonnateur,
- approuve le projet de convention constitutive de ce groupement et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout autre document afférent à ce dossier

### AFFAIRES DIVERSES

Les Maires de Clavette et de Montroy ont été invités lundi 26 mars dernier. Le Maire souhaite qu'ils prennent en charge une partie des coûts de fonctionnement de la salle associative au prorata des enfants participant aux activités périscolaires.

Le Maire a reçu Marie RENOUX, conseillère municipale qui lui a remis sa lettre de démission. Elle sera transmise en Préfecture.

A la Gabardelière un grave accident s'est produit dimanche 25 mars. Considérant les dangers de circulation dans ce carrefour, le Maire a envoyé un courrier à M. GRIMPERET, Maire de Sainte Soulle et M. CARON, Maire de Dompierre pour que des mesures de sécurisation soient prises.

Une réunion s'est tenue à Montroy sur l'implantation des éoliennes. La CDA souhaite que 40 éoliennes soient implantées sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19heures 10.

La secrétaire, Marie-France OLIVIER

Le Maire, Paul-Roland VINCENT

A collection of handwritten signatures in black and blue ink. On the left side, there are several signatures, including one that appears to be 'Blanc' and another that looks like 'B. Paul'. On the right side, there is a signature that appears to be 'Heger' and another that looks like 'Vincent'. The signatures are scattered and some are overlapping.